



Nom et prénom : _____

No candidat : _____

EXAMEN DE MATURITE 2019
OPTION COMPLEMENTAIRE ECONOMIE ET DROIT
DROIT
DONNEE

Durée : 2 heures

Matériel autorisé : Code des obligations
Annexe : extraits du code civil

Table des matières :

Droit

Problème	Sujet	Durée estimée	Points attribués
No 1	Successions	30 minutes	12
No 2	Droit des personnes	30 minutes	12
No 3	Obligations-syllogisme	20 minutes	8
No 4	Droit du travail-syllogisme	40 minutes	16
TOTAL		120 minutes	48

Consignes :

- Utilisez les feuilles d'examen officielles incluses dans le dossier (format A3).
- Utilisez un **feuillet séparé pour les exercices 3 et 4** "syllogisme".
- Les feuilles de brouillon que vous utiliserez (format A4) sont à remettre à la fin de l'examen.
- La donnée doit également être rendue.
- Notez bien vos nom, prénom et numéro de candidat sur la donnée et sur chaque feuille de réponses.
- Veillez bien à faire deux dossiers séparés pour l'économie et le droit.



PROBLÈME No 1 : Successions

Soit la situation suivante :

Armand décède. Il est marié à Bérangère avec laquelle il a eu deux enfants, Clémentine et Didier ; Clémentine a épousé Éric, avec qui elle a eu 2 enfants, Gérard et Hermione. Clémentine est morte il y a maintenant 5 ans. Didier, lui, a épousé Flavie ; Ils ont une fille prénommée Inès.

Armand laisse une masse successorale de CHF 400'000.-

En vous aidant de l'annexe et en mentionnant les références légales, partagez la succession dans les deux cas suivants :

- a. **Si aucune disposition n'a été prise par Armand (succession légale).**
- b. **Si Armand a rédigé un testament stipulant que la quotité disponible de sa masse successorale serait attribuée au WWF.**

PROBLÈME No 2 : Droit des personnes

Répondez aux questions suivantes :

- a. En droit des personnes, qu'entend-on par capacité civile passive et capacité civile active ?
- b. Qu'en est-il de la capacité civile des mineurs capables de discernement ?

Développez ces deux points en **mentionnant les références légales. Illustrez votre propos avec des exemples.**

PROBLÈME No 3 : Obligations - syllogisme

Veillez résoudre le cas suivant en utilisant le syllogisme

M. Fielmann a réglé sa facture de lunettes 2 fois. L'entreprise qui les lui a vendues ne veut pas le rembourser. **A-t-elle le droit ?**

PROBLÈME No 4 : Droit du travail - syllogisme

Veillez résoudre le cas suivant en utilisant le syllogisme

Sarah Croche (SC) patronne d'une petite librairie dans le Nord Vaudois a besoin de soutien et décide de faire passer des entretiens afin de trouver un(e) employé(e). Elle décide d'engager Otto Matique (OM) pour une durée indéterminée en lui annonçant la nouvelle par téléphone. Cependant, après 6 mois de travail OM a été surpris par SC en train de dérober des livres. SC a résilié son contrat **avec effet immédiat**. Elle s'interroge tout de même et se demande si **OM a violé une de ses obligations et si c'est un juste motif de licenciement ?** **Veillez également effectuer une synthèse en précisant cette notion de juste motif de licenciement.**